



Pietro Perrino
Secrétaire général

PAR COURRIEL

Montréal, le 5 décembre 2018



**Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2018-2019-011**



La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 7 novembre dernier par courriel et comme formulée, vous désirez :

- *obtenir tous les rapports et autres documents portant sur les intrusions et hameçonnages informatiques réussis dans le réseau de la SQDC, et sur les tentatives d'intrusions et d'hameçonnages informatiques bloqués depuis sa création.*

Nous vous informons que des processus de sécurité ont été mis en place et sont revus fréquemment par la SQDC afin d'assurer une protection constante de nos systèmes informatiques. Toute tentative d'intrusion ou d'hameçonnage informatique est bloquée par ces processus de sécurité. Ainsi, depuis le 17 octobre dernier, nous n'avons enregistré aucune tentative ou événement d'intrusion.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, nous sommes dans l'impossibilité de vous communiquer la documentation relative aux rapports informatiques, et ce, en conformité avec les articles 22, 28, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez  l'expression de nos sentiments distingués.

Responsable de l'accès à l'information,



PP/ib